

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 7 novembre 2008

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° 2008-12-6-5

Service consulté

C051
Paiement de la part départementale
des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)
« Gestion des espaces ouverts et hautes chaumes en montagne vosgienne
haut-rhinoise » et « Eau et Territoire »
Annuité 2008

Résumé : Il vous est proposé d'autoriser le versement au CNASEA de la part départementale au titre de l'année 2008 des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) « Gestion des espaces ouverts et hautes chaumes en montagne vosgienne haut-rhinoise » et « Eau et Territoire », pour un montant total de 83.405 € répartis comme suit :

- pour la montagne : 1.388 €,
- pour l'opération « Eau et Territoire » : 82.017 €.

Lors du vote du BP 2008, l'Assemblée Départementale a souhaité apporter son soutien, à travers les mesures agro-environnementales territorialisées (MAET), à deux opérations agro-environnementales :

- l'opération « Gestion des espaces ouverts et hautes chaumes en montagne vosgienne haut-rhinoise », qui concerne près de 300 agriculteurs et plus de 13.000 ha,
- l'opération « Eau et Territoire », qui permet la mise en œuvre des GERPLAN à travers des contrats et des cahiers des charges visant le maintien et la gestion extensive des surfaces en herbe présentant un fort intérêt pour la collectivité, car situées dans des secteurs à enjeux (coulées de boue, zones inondables, périmètres de protection des captages, biodiversité, paysage, ...)

Le recouvrement des contreparties européennes et le versement des aides individuelles aux agriculteurs pour les MAET sont réalisés par le Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA), payeur unique des aides européennes pour la France.

L'article 7 de la convention relative à la gestion en paiement associé par le CNASEA stipule :
« La DDAF communiquera au Département du Haut-Rhin (avec copie au CNASEA) annuellement, par mesure, une liste des dossiers individuels payables avec le montant à

verser. Le versement des fonds par le Département du Haut-Rhin au CNASEA sera effectué sur la base de cette communication après délibération de la Commission Permanente ».

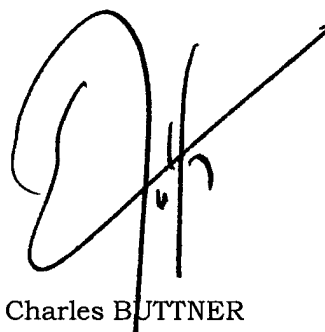
La DDAF a transmis à notre collectivité la liste des MAET pour lesquels un paiement est à effectuer au titre de l'année 2008.

Je vous propose d'autoriser le versement au CNASEA de la part départementale, au titre de l'année 2008, des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) « Gestion des espaces ouverts et hautes chaumes en montagne vosgienne haut-rhinoise » et « Eau et Territoire » engagés selon les listes jointes au rapport, pour un montant total de 83.405 € répartis comme suit :

- pour la montagne : 1.388 €,
- pour l'opération « Eau et Territoire » : 82.017 €,

les crédits nécessaires étant imputés au 65/65738 F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Mesures agri-environnementales territorialisées
Synthèse des demandes 2008
 (situation au 07/10/08)

opération de "gestion des espaces ouverts et hautes chaumes en montagne vosgienne haut-rhinoise"

Surfaces engagées par catégorie	surface totale (ha)	dont Natura 2000 (ha)		nombre de dossiers
		40	23.09	
chaumes et landes-pelouses d'altitude	40	40		
espaces d'intérêt général	80.08		23.09	
landes, espaces d'intérêt paysager et zones d'altitude à réhabiliter	85.08		81.84	
prairies d'altitude	66.19		66.19	
pré-bois	11.27		11.27	
prairies d'altitude remarquables	35.18		35.18	
total général	317.8		267.57	10

Répartition des financements	surface (ha)	montant annuel (€)	PNAE Etat	FEADER PHAE	Etat 154_52	FEADER Etat 154_52	CG68 TopUp	CG68 Cofinancé	FEADER CG68	CRA TopUp	CRA Cofinancé	FEADER CRA
Natura 2000	257.57	45 063.59	7 551.07	9 229.02	12 727.57	15 555.93	0	0	0	0	0	0
hors Natura 2000	60.23	8 183.03	2 029.24	2 480.20	0	0	1 020.00	367.68	449.13	1 019.97	367.68	449.13
Total général annuel	317.8	53 246.62	9 580.31	11 709.22	12 727.57	15 555.93	1 020.00	367.68	449.13	1 019.97	367.68	449.13
Total général 5 ans		266 233.10	47 901.55	56 546.10	63 637.95	77 779.65	5 100.00	1 838.40	2 245.65	5 099.85	1 838.40	2 245.65
répartition par financeur		245 000.00	45 000.00	106 447.65	141 417.50	4 084.05	5 100.00	4 084.05	5 099.85	4 984.05	5 099.85	4 984.05
pour mémoire : maquette CRAE DRAF 9/7/08					130 000.00		10 000.00	25 000.00	10 000.00	10 000.00	25 000.00	25 000.00
balance					-11 417.50		4 900.00	20 915.95	4 900.00	4 900.15	20 915.95	20 915.95

opération "eau et territoire"

Surfaces engagées	surface (ha)	Montants				nombre de dossiers
		montant annuel (€)	montant 5 ans (€)	Etat + FEADER	Agence eau top up	
enjeu "territoire"	794	82 017	410 085	0	0	410 085
enjeu "eau"	1 024	124 012	620 059	558 053	62 006	0
total général	1 818	206 029	1 030 144	558 053	62 006	410 085
pour mémoire : maquette CRAE DRAF 9/7/08				300 000	300 000	380 000

(*)